

Étude réalisée pour la commission REGI- Adaptation au changement climatique au moyen de la politique de cohésion



Le changement climatique pose des risques croissants dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ayant entraîné des pertes économiques de plus de 650 milliards d'EUR entre 1980 et 2022. L'UE a réagi en incluant l'adaptation dans son cadre d'action, notamment au moyen de la stratégie d'adaptation de l'UE de 2021. La politique de cohésion, dotée d'un budget de 392 milliards d'euros pour la période 2021-2027, se distingue comme un instrument essentiel pour stimuler

l'adaptation et le renforcement de la résilience dans les diverses régions d'Europe.

Objectif

Cette étude évalue comment la politique de cohésion peut favoriser l'adaptation au changement climatique, la résilience régionale et les entreprises durables dans l'UE. Il vise à recenser les risques climatiques et les besoins d'adaptation, à inventorier les instruments politiques pertinents de l'UE, à évaluer le soutien actuel à la politique de cohésion et à identifier les lacunes. En outre, l'étude propose des recommandations et présente des exemples de réussite et des initiatives susceptibles de renforcer le rôle de la politique de cohésion dans la promotion de l'adaptation au changement climatique.

Principales constatations

Besoins régionaux et commerciaux en matière d'adaptation au climat

L'étude recense divers risques climatiques et besoins d'adaptation dans différents types de régions de l'UE, notamment les zones urbaines, les zones rurales, les zones côtières, les régions montagneuses, les îles et les régions ultrapériphériques. Par exemple, les zones urbaines sont confrontées à des

Le présent document est le résumé de l'étude sur l'adaptation **au changement climatique au moyen de la politique de cohésion**. L'étude complète, disponible en anglais, peut être téléchargée à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3ZSdmEi>

risques d'inondations, de vagues de chaleur et de dégradation de la qualité de l'air, nécessitant l'amélioration des systèmes de drainage, l'expansion des espaces verts et la promotion de transports durables. Les zones rurales sont vulnérables à la sécheresse, à la chaleur extrême et aux incendies de forêt, nécessitant une gestion durable de l'eau et des pratiques agricoles, tandis que les zones côtières et les îles sont confrontées à l'élévation du niveau de la mer et à des phénomènes météorologiques extrêmes. Les régions montagneuses sont confrontées à la fonte de la couverture neigeuse et au retrait des glaciers, qui renforcent la nécessité d'une gestion durable de l'eau et de la conservation de la biodiversité.

Pour les entreprises, les risques climatiques et les besoins d'adaptation varient considérablement d'un secteur économique à l'autre. L'agriculture et la sylviculture nécessitent des stratégies pour faire face à l'évolution des températures et des régimes de précipitations. Le secteur du tourisme doit diversifier ce qu'il peut offrir, afin de renforcer sa résilience, tandis que les infrastructures énergétiques, de transport et de communication nécessitent une plus grande protection contre l'aggravation des effets physiques du changement climatique. L'étude met également en évidence les principaux obstacles rencontrés par les entreprises dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation, notamment le manque d'informations, les contraintes financières et l'incertitude réglementaire.

Stratégie et cadre d'action de l'UE en matière d'adaptation

La stratégie d'adaptation de l'UE pour 2021 fixe trois objectifs clés: Adaptation plus intelligente, adaptation plus systémique et adaptation plus rapide. Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'UE utilise une approche politique à multiples facettes comprenant 48 instruments différents, dont des mécanismes de financement, des plateformes d'information, des cadres législatifs, des initiatives et des mécanismes de réaction d'urgence.

La politique de cohésion joue un rôle clé dans ce cadre au moyen d'instruments tels que le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds de cohésion (FC) et le Fonds pour une transition juste (FTJ), entre autres. Ces fonds soutiennent l'adaptation au changement climatique au moyen de divers mécanismes, allant des investissements dans des projets d'adaptation au soutien aux entreprises dans leur transition vers des pratiques plus résilientes.

État actuel du soutien de la politique de cohésion à l'adaptation au changement climatique

L'étude constate que le soutien de la politique de cohésion en faveur de l'adaptation est passé de 8 milliards d'EUR pour la période 2014-2020 à 17 milliards d'EUR prévus pour la période 2021-2027. Toutefois, cela ne représente toujours que 3 % du budget total de la politique de cohésion, soit une part relativement faible par rapport à l'objectif climatique de 30 % du FEDER ou à l'objectif de 37 % du FC. La répartition géographique des financements varie considérablement, certains États membres tels que la Pologne allouant des montants substantiels tandis que d'autres n'ont pas du tout investi dans l'adaptation. Les résultats de l'enquête indiquent que 29 % des autorités de gestion considèrent que leurs programmes ne sont que partiellement ou pas du tout alignés sur les besoins d'adaptation. Alors que 70 % des entreprises interrogées estiment également que la politique de cohésion correspond modérément ou légèrement à leurs besoins sectoriels, les entreprises ont des perceptions mitigées de la disponibilité et de l'efficacité du financement, 46 % d'entre elles estimant que la disponibilité est «équitable» et 41 % «pauvre».

L'étude identifie plusieurs facteurs de succès pour une mise en œuvre efficace des projets d'adaptation, y compris un engagement et une adhésion forts des parties prenantes, une capacité technique adéquate et des ressources financières suffisantes. Pour les entreprises, les obstacles

communs à l'utilisation des fonds de la politique de cohésion pour l'adaptation comprennent le manque de sensibilisation et la complexité des procédures de demande.

Lacunes, opportunités et futures priorités en matière d'adaptation pour la politique de cohésion

L'analyse révèle certains écarts entre le soutien actuel de la politique de cohésion et les besoins d'adaptation:

- Disponibilité insuffisante d'un soutien direct à l'adaptation et ciblage insuffisant des besoins locaux spécifiques en matière d'adaptation dans différents territoires.
- Désalignement partiel du soutien de la politique de cohésion en faveur de l'adaptation et des besoins perçus des entreprises.
- Utilisation insuffisante de la politique de cohésion pour l'adaptation des entreprises en raison des obstacles recensés.
- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que, en termes de soutien à l'adaptation «sur le terrain», le potentiel des instruments de la politique de cohésion soit pleinement exploité.

Recommandations politiques

Quatre recommandations politiques clés sont proposées à la lumière des principales conclusions de l'étude:

- Le Parlement européen pourrait charger la Commission européenne d'améliorer le suivi des dépenses liées au climat, de faire la distinction entre le financement de l'atténuation et celui de l'adaptation. Cela garantirait une information et une compréhension plus précises du financement. Dans le même temps, les États membres (y compris les autorités de gestion) pourraient être encouragés à mieux intégrer l'adaptation dans tous les investissements au titre de la politique de cohésion.
- La Commission européenne et les États membres pourraient travailler ensemble à l'élaboration de stratégies sectorielles ou de voies d'accès spécifiques à la politique de cohésion, afin de veiller à ce que les besoins spécifiques d'adaptation régionaux (y compris les régions ultrapériphériques, côtières ou montagneuses) et/ou sectoriels soient pris en compte, ainsi qu'à une meilleure coordination entre les différents instruments de financement de l'UE.
- La Commission européenne et les autorités de gestion pourraient améliorer la sensibilisation des entreprises et l'accessibilité de la politique de cohésion grâce à une sensibilisation aux besoins et aux avantages de l'adaptation au changement climatique et à des efforts de communication ciblés concernant les fonds disponibles au titre de la politique de cohésion pour l'adaptation.
- Les autorités nationales (en partenariat avec les institutions de l'UE telles que le Parlement européen, la Commission européenne et le Comité européen des régions) pourraient œuvrer au renforcement des capacités régionales et locales d'adaptation en améliorant les connaissances et l'expertise au sein des autorités régionales et locales. Il s'agirait notamment de sensibiliser davantage les collectivités locales et régionales aux programmes de soutien existants et de mieux utiliser les possibilités de formation existantes.

Plus d'informations

Ce résumé est disponible dans les langues suivantes: français, allemand, italien, espagnol, roumain et lituanien. L'étude, disponible en anglais, et les résumés peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3ZSdmEi>

Pour de plus amples informations sur la recherche menée par le département thématique pour la commission REGI: <https://research4committees.blog/regi/>

Suivre @PolicyREGI

Traduction automatique

Clause de non-responsabilité et droits d'auteur. Les opinions exprimées dans le présent document relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. La reproduction et la traduction à des fins non commerciales sont autorisées, moyennant mention de la source, mise en demeure préalable du Parlement européen et envoi d'une copie. © Union européenne, 2024.

© Image à la page 1 utilisée sous licence d'Adobe Stock

Veillez noter que la présente traduction est une traduction automatique qui n'a pas été relue par un traducteur professionnel.

Administrateur de recherche: Frédéric GOUARDÈRES, Kelly SCHWARZ

Assistant de rédaction: Iveta OZOLINA

Personne de contact: Poldep-cohesion@ep.europa.eu

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.europarl.europa.eu/supporting-analyses